

La présente session du parlement britannique va, sans aucun doute, se poursuivre sans encombre et sans friction. L'esprit de parti a abdiqué devant la guerre. On parle même de surseoir, par une loi d'exception, aux élections générales, qui, en vertu de la constitution, devraient nécessairement avoir lieu en 1915.

* * *

Dieu merci, la France donne, en ce moment, le même spectacle. Là aussi le Parlement travaille uniquement, dans la concorde et dans l'apaisement, à rendre plus efficace la défense nationale. On avait eu des craintes, cependant, à l'ouverture de la session ordinaire de 1915. On se demandait si les parlementaires français allaient pouvoir se maintenir longtemps dans les dispositions de sagesse et d'entente patriotique, dont ils avaient donné un si bel exemple à la session du mois de décembre. On se disait, avec un certain pessimisme, que les ambitions malsaines, que les rivalités de groupes, que les intrigues de coteries, allaient peut-être se faire jour, maintenant que le péril le plus imminent était passé et que les Allemands étaient lentement mais graduellement repoussés vers la frontière. A propos de telle ou telle mesure gouvernementale, ne verrait-on pas se produire quelque combinaison perfide, capable de provoquer une crise ministérielle désastreuse, en ce moment où des armées teutoniques occupent encore le sol français? Ou bien, quelque projet de loi, conçu dans un esprit de haine et d'intolérance, ne viendrait-il pas rompre la trêve sacrée proclamée en présence de l'invasion germanique? Grâce à Dieu, ces appréhensions, trop explicables, hélas ! ne se sont pas vérifiées. Et la session du parlement français a